L'emploi de la force aérienne au Tchad (1969-1987)

PAR LE LIEUTENANT COLONEL JÉRÔME DE LESPINOIS, ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE

Le champ d'études relatif au rôle de l'armée de l'Air dans les conflits récents est resté peu exploré jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, l'an dernier un groupe de stagiaires Air du CID, sous la direction de Hervé Coutau-Bégarie, a mené un formidable travail de recensement des opérations extérieures. Ces recherches ont conduit à la constitution d'une base de données qui contient les renseignements relatifs à 264 opérations extérieures françaises menées de 1945 à nos jours.[1] L'objet de ce travail était de justifier et d'étayer la notion de diplomatie aérienne. Pour Coutau-Bégarie, cette notion de diplomatie aérienne s'entend au sens large puisqu'elle va de l'action humanitaire qu'il qualifie de diplomatie symbolique à la première guerre d'Irak qu'il décrit comme une opération de diplomatie coercitive.[2]

La notion de diplomatie aérienne s'apparente à celle de diplomatie navale qui est un concept assez ancien tout au moins au Royaume-Uni, où il a été évoqué pour la première fois en 1970, par sir James Cable dans son livre *Gunboat Diplomacy*. Il fut ensuite vulgarisé par une série d'ouvrages qui répand l'idée que l'utilisation des moyens navals répond à une politique étrangère. L'idée de Hervé Coutau-Bégarie est que les bateaux représentent les instruments traditionnels de la diplomatie des grandes puissances et qu'à partir des années 1980, la multiplication des crises et le besoin d'une réponse plus rapide entraînent la naissance puis le développement d'une diplomatie aérienne. En caricaturant outrageusement, on pourrait dire que l'instrument naval est l'outil de la diplomatie du XIXe siècle, une diplomatie qui progresse à quelques dizaines de nœuds, qui par certains égards est encore celle du monde figé par la guerre froide et que depuis la chute du mur de Berlin, la rapidité des changements entraîne le passage à la vitesse supérieure, à une diplomatie aérienne.

La notion de diplomatie aérienne est donc une notion assez récente en France. Elle commence à faire école sous diverses formes. L'exposé des motifs de la loi de programmation militaire de 2003 emploie le terme de diplomatie de défense, mais dans un sens plus restrictif puisqu'elle ne se définit que comme « le développement des relations de défense et de sécurité avec nos partenaires étrangers, de dialogue stratégique, d'échanges d'informations, d'assistance ou de coopération mili-

06-deLespinois.indd 42 9/21/09 2:45:19 PM

taire. »[3] Elle semble donc exclure l'action militaire en tant que tel. Alors que dans l'esprit de ses concepteurs, la diplomatie militaire est issue de la combinaison d'une logique d'influence, caractéristique de la diplomatie, et d'une logique de puissance, caractéristique de la stratégie.[4] Certes la diplomatie de défense est une notion plus large que la diplomatie militaire qu'elle soit navale ou aérienne. Mais, on ne voit pas pourquoi elle exclurait l'usage de la force militaire. Dans les années 1970, la presse employa l'expression « diplomatie du Jaguar » pour qualifier les interventions françaises en Afrique, notamment en Mauritanie et au Tchad. Indubitablement, la formule traduisait l'emploi de la force aérienne au profit d'un Etat africain allié.

Néanmoins, il demeure une difficulté sémantique. La diplomatie concerne les relations politiques entre les Etats. Qui dit diplomatie aérienne, dit qu'il existe une politique aérienne raisonnée, dotée d'objectifs diplomatiques. Il ne semble pas que ce concept soit ici applicable, la cohérence n'apparaissant qu'à l'échelle de la politique étrangère ? Plus justement, il faudrait employer l'expression d'outil aérien de la politique étrangère par analogie avec le titre de l'ouvrage de Maurice Vaïsse et de Jean Doise, *Diplomatie et outil militaire*. Dans la préface de ce manuel, édité en 1987, Jean-Baptiste Duroselle, définit et justifie le terme d'outil militaire. En effet, dans l'éventail des relations entre Etats qui va de la paix à la guerre, le diplomate joue toujours un rôle, mais l'importance du militaire varie selon les circonstances. Toute politique extérieure est une combinaison entre action diplomatique, militaire, économique, financière ou culturelle. L'armée de l'Air constitue un des outils et sa participation à la politique étrangère ne constitue pas un ensemble cohérent et autonome qui pourrait s'ériger en diplomatie.[5]

Ces précisions sémantiques n'émoussent pas l'éclat de la formule de Hervé Coutau-Bégarie, mais établissent qu'il n'est pas loisible d'étudier la diplomatie aérienne en tant qu'ensemble cohérent et autonome. En revanche, l'outil aérien peut être appréhendé en relation avec l'objet plus vaste qui le soustend celui de la politique étrangère.

C'est dans cette perspective que nous nous plaçons en étudiant l'emploi de l'outil aérien au Tchad de 1969 à 1988. Il s'agit de déterminer comment les objectifs des campagnes aériennes successives contribuent à atteindre un objectif de politique étrangère ? Comment se traduit cette sujétion à la politique étrangère dans la conception, la planification, et la conduite de la campagne aérienne ? Et enfin quelle est la contribution propre de l'utilisation de l'outil aérien dans les résultats obtenus par la diplomatie.

Cette première série de questions pouvant constituer le fil directeur d'une analyse plus vaste sur l'emploi de la force aérienne. Dans cette première étude sur le Tchad, il n'y sera que partiellement répondu.[6]

L'interventionnisme militaire français en Afrique

Le contexte est celui de la guerre froide, de l'extension de la zone d'influence soviétique en Afrique, mais aussi celui d'un affaiblissement du leadership américain sur le monde libre après la prise de Saïgon en avril 1975 ou l'échec de l'opération de libération des otages américains à Téhéran, *Desert One*.[7] Georges Pompidou prolonge l'intervention au Tchad décidée par le général de Gaulle en 1968, mais cherche à se désengager.[8] Président de la République depuis avril 1974, Valéry Giscard d'Estaing est le théoricien de la France décrite comme « une puissance moyenne », mais il affirme son ambition pour la France de se situer à la tête du groupe de ces puissances moyennes. Etre à la tête de ce groupe, c'est s'affirmer comme le meilleur allié européen des Etats-Unis notamment en surclassant la République fédérale d'Allemagne dont les forces militaires ne peuvent intervenir à l'extérieur. Tels sont les facteurs qui poussent Valéry Giscard d'Estaing à multiplier les interventions militaires : volonté de devenir le meilleur allié européen des Américains dans la lutte contre l'expansionnisme soviétique ce qui lui permet notamment de se placer à la tête du groupe des puissances moyennes et d'affirmer sa supériorité sur l'Allemagne. D'où les accusations

06-deLespinois.indd 43 9/21/09 2:45:19 PM

contre la France d'être « le gendarme de l'Occident » ou le « Cuba des Etats-Unis ».[9] Bien que François Mitterrand annonce, dès son arrivée au pouvoir, qu'il n'y aurait pas de « Barracuda de gauche », il lance deux interventions au Tchad, affirmant dans ce domaine une certaine continuité.[10]

Le cas du Tchad est intéressant, car il offre une certaine continuité avec trois interventions militaires de 1969 à 1988. Sans rentrer dans les détails, il apparaît qu'à l'origine, en 1969, les armées sont engagées dans une mission beaucoup plus étendue qui implique le contrôle du terrain, la pacification et même la réforme des structures administratives tchadiennes. Puis, les armées passent progressivement d'un dispositif de lutte antiguérilla, comparable à celle qui avait été menée en Algérie à une dissuasion conventionnelle à dominante aérienne avec l'opération Epervier en 1986.[11]

Un premier engagement contre-révolutionnaire

Au début, en 1968, alors qu'il s'agit véritablement pour les armées de mener une campagne de pacification afin de soutenir le gouvernement tchadien confronté à l'apparition de mouvements de guérilla, les moyens aériens déployés sont essentiellement rassemblés dans deux unités créées en 1969 à N'Djamena : un groupement mixte de transport avec essentiellement des Noratlas et une escadrille d'appui aérien équipée de Skyraider. Il s'agit principalement d'opérations aéroterrestres de transport et d'appui des troupes au sol dans le plus pur style des opérations contre le FLN en Algérie.[12] Le 28 août 1972, c'est officiellement la fin des opérations, et le début de l'assistance militaire technique. Ce changement est symbolisé par le départ, le même jour, du général Cortadellas et son remplacement par un général d'aviation, J.-H. Auffray, qui reste au Tchad jusqu'en octobre 1974. En 1975, afin de satisfaire des besoins de politique intérieure, le président tchadien – le général Malloum – demande l'évacuation des forces militaires françaises du Tchad.[13] Nous nous retirons alors, abandonnant la BA-172 de Fort Lamy qui était occupée par un détachement permanent d'avions depuis 1939.[14]

Au temps de la diplomatie du Jaguar : Tacaud 1978-1980

Au cours de l'été 1977, les rebelles du Frolinat de Goukouni Oueddeï soutenus par la Libye lancent une offensive militaire à partir du Nord du Tchad. Ce qui est nouveau, c'est l'apparition de matériels modernes d'origine soviétique : missiles sol-air, mortiers de 120 mm, canons de 75 et de 106 mm sans recul, lance-roquettes RPG-7. Pour la première fois, les avions sont menacés par une forte artillerie sol-air : deux appareils de l'aviation militaire tchadienne sont abattus dans le Tibesti : un C-47 par des tirs de 14,5 mm et un DC-4 par un SAM-7.

Le président Malloum demande l'aide de la France. Or le contexte est assez peu favorable à une intervention militaire : la France entre dans une période électorale avec les élections législatives de mars 1978 qui s'annoncent difficiles pour la majorité, le général Méry, chef d'état-major des armées, n'est pas du tout favorable à une intervention en soutien d'un régime qui a demandé le départ des militaires français trois ans plus tôt et surtout l'offensive de Goukouni est appuyée par la Libye avec qui la France a noué de fructueuses relations diplomatiques et commerciales notamment avec la commande par l'armée de l'Air libyenne de 110 Mirage V en 1970 et de 34 Mirage F-1 en 1974.[15] En outre, la France s'est déjà engagée au Zaïre avec l'opération Verveine, en avril 1977, puis en Mauritanie, avec l'opération Lamantin, en novembre 1977, où elle maintient un dispositif aérien.

Finalement, c'est le président Giscard d'Estaing qui impose sa décision d'intervenir lors d'un conseil de défense le 20 février.[16] C'est l'opération Tacaud, qui reste assez peu connue. Pourtant, beaucoup plus que Manta qui reste une manœuvre défensive correspondant mal aux qualités propres du vecteur aérien, l'opération Tacaud illustre les capacités offensives de l'armée de l'Air.

06-deLespinois.indd 44 9/21/09 2:45:20 PM

Les ordres donnés au commandant de l'opération, le général de brigade aérienne Huguet, qui était sous-chef logistique à l'état-major de l'armée de l'Air, sont marqués par cette réticence à intervenir : assister les forces armées tchadiennes dans le domaine de l'instruction, de l'organisation et de l'emploi, sans participation directe au combat. D'ailleurs, de février à avril, les effectifs de Tacaud augmentent progressivement sous la pression des évènements, mais ne comportent aucun détachement aérien, hormis des hélicoptères de l'ALAT, pour bien marquer le caractère de soutien aux forces tchadiennes.

C'est la reprise de l'offensive par le Frolinat en avril et l'incapacité des forces terrestres françaises à reprendre la ville de Salal qui conduit le général Huguet à obtenir un appui de 10 Jaguar. La mission change. Il s'agit d'éviter la contagion de la rébellion au Sud et à l'Est sans donner au président Malloum, l'espoir que la France va l'aider à reconquérir le Nord de son pays.

Lorsque les Jaguar arrivent à N'Djamena, l'offensive du Frolinat vers la capitale est stoppée même si Salal n'est pas repris. Mais, en mai, le Frolinat reprend l'offensive sur un autre axe et s'empare de la bourgade d'Ati. Il faut l'appui des Jaguar pour qu'une offensive des troupes au sol permette de rétablir la situation avec la reprise des localités d'Ati et de Djedaa les 19 et 31 mai.[17] Un Jaguar est abattu lors de l'appui des forces terrestres qui attaquent les forces du Frolinat concentrées à Djedaa. Le pilote s'éjecte de son avion en feu, puis est récupéré par un Puma. Ce sont des actions autonomes des Jaguar qui achèvent de mettre en déroute les forces de Goukouni Oueddeï en attaquant au canon de 30 mm et à la bombe de 125 kg à fragmentation les concentrations de troupes repérées au puits de Senatat, le 14 juin. Le manque de kérosène empêche les Jaguar de poursuivre la destruction des éléments qui se replient. Ils ne sont accrochés que le surlendemain, le 16 juin, après le ravitaillement de N'Djamena en carburant, et détruits au sud de Koro-Toro. La mission Tacaud est dès lors remplie puisqu'elle a empêché la progression des rebelles vers le Sud du Tchad et qu'elle permet l'ouverture de négociations entre le président Malloum et les différentes tendances de la rébellion. Mais, les Français évacuent le Tchad, en mai 1980, du fait de la guerre civile et de l'impossibilité de réconcilier les différentes factions qui se disputent le pouvoir.[18]

Dans le domaine aérien, bien que désireux de limiter l'ampleur de l'engagement français, les Jaguar se sont finalement montrés indispensables pour faire face à l'offensive des rebelles équipés de matériels modernes. Néanmoins, cet engagement reste fragile. Pour éviter la menace sol-air, les Jaguar utilisent la basse altitude, la vitesse et la manœuvre. De même, le dispositif Tacaud ne dispose d'aucun moyen de détection de l'activité aérienne et la défense aérienne est prise en compte par les seuls Jaguar démunis de radar et de missiles air-air.

Une lourde opération terrestre dissuasive : Manta 1983-1984

Si la menace sol-air apparaît sur le théâtre tchadien dès 1978, en 1983, le dispositif Manta est placé d'emblée sous la menace aérienne, puisque l'offensive rebelle sur Faya Largeau débute, le 20 juin, par un bombardement de l'aviation libyenne.

Le 5 août, le général Saulnier, aviateur et chef de l'état-major particulier du président de la République, propose le bombardement par un raid de Jaguar venu de Bangui de l'aérodrome d'Aouzou, qui sert de base de départ à l'aviation libyenne pour appuyer l'offensive des forces de Goukouni Oueddeï. Mais l'élongation du raid – 4.000 km aller-retour – le risque que les ravitailleurs ou les Jaguar soient interceptés par la chasse libyenne et surtout le fait que l'aérodrome se trouve sur une bande de territoire tchadienne revendiquée par la Libye incitent François Mitterrand à repousser cette solution.[19]

C'est donc une opération terrestre qui est décidée, d'autant plus que des colonnes mécanisées libyennes se sont engagées en territoire tchadien. Les principales caractéristiques de l'opération Manta sont la lourdeur de ses effectifs – 3.000 hommes – et son poids

logistique : il a fallu mettre en place 3.500 tonnes de fret (1.500 tonnes de matériels organiques et 2.000 tonnes de ravitaillement). Jusqu'à 26 Transall et 3 DC-8 sont mobilisés, sans compter les vols de Boeing 747 affrétés jusqu'à Bangui où s'effectue une rupture de charge, car l'aéroport de N'Djamena ne peut les accueillir jusqu'en mars 1984.[20]

C'est la plus importante opération de projection depuis la fin de la guerre d'Algérie. C'est aussi la première fois que la défense aérienne est projetée en dehors du territoire national. Jusqu'à 7 Mirage F-1 C sont déployés ainsi que trois gros radars SNERI. Néanmoins, compte tenu des faibles capacités du SNERI et des problèmes de maintenance dus au climat et aux sables du désert tchadien, l'interception reste aléatoire.[21] La composante aérienne comprend également 4 à 8 Jaguar qui, à partir de janvier 1984, sont tous équipés de lances-leurres infrarouges montés dans le container parachute-frein.[22]

Néanmoins, alors que les éléments terrestres sont engagés dès le 10 août, l'aéroport de N'Djamena ne dispose d'aucune protection antiaérienne jusqu'au 18 août, date de l'arrivée d'une section Crotale, tandis que les avions d'arme ne sont déployés que le 21 août à N'Djamena, du fait du manque de carburant. C'est-à-dire que, pendant 11 jours, l'appui aérien des forces terrestres est assuré par des avions qui stationnement à environ 2.000 kilomètres de leur lieu d'engagement prévisible : Libreville avec 4 Jaguar et Bangui avec 4 autres Jaguar, 3 C-135 et 2 Atlantic.

Manta est essentiellement une opération terrestre défensive dont la lourdeur s'avère dissuasive, mais elle consacre la partition du Tchad. Les forces françaises n'interviennent pas dans les combats hormis le 24 janvier 1984, lorsqu'une colonne rebelle attaque la localité de Zigey au sud du 15e parallèle. L'attaque de la colonne le lendemain entraîne la perte d'un Jaguar touché par l'artillerie solair et la mort de son pilote, le capitaine Croci.[23] En représailles, le gouvernement décide de repousser au 16e parallèle la ligne rouge. Cette décision crée une zone potentielle d'affrontement aérien puisque le 15e parallèle correspondait à la limite d'intervention de la chasse libyenne, cependant la menace aérienne est estimée insignifiante.

Le dispositif Manta est replié en novembre 1984 après un accord de désengagement franco-libyen que Kadhafi ne respecte pas. Les aviateurs ont regretté que le raid aérien envisagé initialement sur l'aérodrome d'Aouzou ait été abandonné. Sa conduite aurait sans doute permis de modifier dès le départ le rapport de forces sur le théâtre et évité ce retrait sans gloire alors que la situation militaire n'avait pas beaucoup évolué.

De la lourde raie gourmée au petit rapace agile : Epervier 1986-1987

Si Manta était une opération à dominante terrestre, Epervier déclenché en février 1986 est à dominante aérienne. En 1986, la menace de l'aviation libyenne qui avait été considérée comme négligeable lors de Manta compte tenu notamment de l'éloignement des aérodromes libyens du théâtre d'opérations tchadien, apparaît comme beaucoup plus redoutable. En effet, les Libyens ont entrepris la construction à Ouadi Doum d'une piste longue de 3 800 m, pouvant recevoir leurs avions de chasse ainsi que leurs bombardiers lourds. Or, à partir de Ouadi Doum, l'aviation libyenne peut bombarder l'ensemble du territoire tchadien.

La neutralisation de la piste par un raid aérien est envisagée depuis l'hiver 1985 et de nombreuses missions de reconnaissance baptisées Musaraigne surveillent l'avancement des travaux. En octobre, la piste est considérée comme achevée. En décembre, un impressionnant dispositif de défense aérienne est mis en place pour protéger la piste. Il est composé de cinq radars, dont un Long Track d'une portée de 240 km, auxquels il faut ajouter des systèmes d'acquisition évolués et des radars de conduite de tir associés à deux batteries de missiles SA-6, SA-7, SA-8 et SA-9 fixes et mobiles. Le tout est complété par une DCA avec des tubes de 14,5 et 23 mm.

En décembre, l'opération qui prévoit la destruction de la piste est déclenchée puis annulée pour des raisons qui restent à éclaircir. En février, les forces de Goukouni Oued-

deï attaquent des positions de l'armée régulière tchadienne au Sud du 16e parallèle avec l'appui de l'aviation libyenne. Le général Saulnier est cette fois chef d'état-major des armées, sans doute se souvient-il lors de l'attaque, de l'opération Orque qu'il avait proposée à François Mitterrand en août 1983, juste avant le déclenchement de Manta, lorsqu'il était son chef d'état-major particulier. Cette fois ci, François Mitterrand accepte. Le 16 février, l'opération Trionyx permet le bombardement de la piste de Ouadi-Doum par un raid de 11 Jaguar armés de bombes anti-pistes BAP-100, protégés par les Mirages F-1, guidés par les Atlantic et ravitaillés par les C-135F. Le rétablissement de la supériorité aérienne autorise la mise en place du pont aérien sur N'Djamena pour déployer les forces de l'opération Epervier.[24]

Le lendemain un bombardier Tu-22 libyen largue 4 bombes sur l'aéroport de N'Djamena, endommageant légèrement la piste. C'est la première fois depuis janvier 1942 que la capitale tchadienne fait l'objet d'un bombardement aérien. Un Heinkel 111 allemand avait alors détruit un dépôt de carburant.[25]

La France engage au Tchad une quarantaine d'avions dont vingt-cinq avions de combat (Jaguar et Mirage F-1). Elle déploie également un dispositif de défense aérienne avec des radars SNERI et Centaure et des batteries de missiles Crotale et Hawk. Les forces régulières de l'armée de terre reçoivent des missions statiques de garde et de protection des points stratégiques.[26]

En octobre 1986, le rapprochement de Goukouni Oueddeï et de Hissène Habré détermine un tournant dans le conflit tchadien, en conduisant les troupes gouvernementales à porter la guerre au Nord du 16e parallèle et en modifiant foncièrement l'attitude française. Il s'agit maintenant pour le dispositif Epervier de soutenir les forces tchadiennes unies contre l'occupant libyen. Les moyens aériens et les forces spéciales jouent un rôle déterminant pour ravitailler, renseigner et soutenir la reconquête du Nord du Tchad.

En janvier 1987, l'aviation libyenne porte la guerre au Sud du 16e parallèle en bombardant plusieurs localités. En riposte, deux actions sont envisagées, l'attaque d'un aérodrome près de la bande d'Aouzou ou un tir de missile anti-radar Martel sur Ouadi Doum. C'est la seconde option qui est retenue et qui est menée à bien par un raid le 7 janvier.[27]

Après l'attaque audacieuse des forces tchadiennes contre la base de Maaten-es-Sara, dans le sud libyen, le 5 septembre 1987, deux Tu-22 conduisent, le 7 septembre, un raid de bombardement. Le bombardier qui menaçait N'Djamena est abattu par un missile Hawk avant d'avoir atteint son objectif. Abéché est bombardé, sans conséquence, par le second qui échappe à la défense sol-air.[28] Le 11 septembre, un accord de cessez-le-feu est conclu entre le Tchad et la Libye. Il s'avère fragile mais ouvre une période de stabilisation.

L'opération Epervier apparaît comme un succès. Au cours de ces deux années, ses moyens aériens et terrestres ont été constamment réajustés en fonction de l'évolution des combats, renforçant la défense sol-air, ou les avions de défense aériennes ou la composante transport. Elle permet la réunification des principales factions – certes pour un temps très court, mais cela tient à l'instabilité politique chronique du Tchad – et la reconquête du Nord du pays occupée par la Libye.

De 1969 à 1986, l'engagement militaire français au Tchad passe ainsi progressivement de la lutte antiguérilla, comparable à celle qui avait été menée en Algérie à un emploi retenu de la force aérienne.

Tacaud illustre le changement de dimension des conflits en Afrique avec l'apparition de forces équipées de matériels modernes. Dès lors, l'emploi de l'arme aérienne s'avère indispensable pour tenter de les contenir.

L'aspect dissuasif de la lourde opération Manta correspond assez bien aux conceptions militaires de François Mitterrand. Le chef d'état-major des armées, le général Lacaze, projette avec Manta un dispositif assez proche de celui dans lequel il était intervenu, en 1969 à la tête du 2e REP. Mais les conditions militaires ont bien changé. Comme l'avait montré Tacaud, face à la puissance des armements mis en œuvre par les rebelles, il n'est plus possible avec seulement des moyens terrestres d'imposer une issue politique à la crise.

06-deLespinois.indd 47 9/21/09 2:45:21 PM

Succédant au général Lacaze à la tête de l'état-major des armées, le général Saulnier réussit, en 1986, à faire prévaloir auprès de François Mitterrand un emploi offensif de l'aviation dès le début de la crise, afin d'acquérir d'entrée de jeu la suprématie aérienne. L'utilisation des moyens aériens permet ensuite d'ajuster au mieux le dispositif français à l'évolution de la crise pour permettre son dénouement.

La politique de la France au Tchad a toujours été celle de l'emploi retenu de la force, car l'objectif ultime est resté celui de réconcilier les différentes factions tchadiennes ce qui nécessite la modulation du dispositif militaire et l'utilisation d'un large éventail d'actions militaires – de l'action dissuasive jusqu'à la destruction d'objectifs militaires. Si l'action combinée des forces terrestres et aériennes a toujours été nécessaire, l'armée de l'Air s'affirme comme un outil particulièrement bien adapté aux différentes phases de l'action diplomatique. ❑

Notes

1. Elle a fait l'objet d'une communication du commissaire lieutenant colonel Grattepanche lors du colloque sur le 70e anniversaire armée de l'Air, enjeux et perspectives » organisé par le CESA. Une table ronde a été consacrée à l'étude du thème de la diplomatie aérienne. Voir les actes du colloque in *Penser les ailes françaises*, n° 4, septembre 2004, pp. 11 à 13.

2. Hervé Coutau-Bégarie, « La diplomatie aérienne », article à paraître in Pierre Pascallon (dir.), *L'armée de l'air. Les armées françaises à l'aube du XXIe siècle*, colloque, Assemblée nationale, 24 et 25 février 2003, Paris, l'Harmattan, 2004, pp. 75 à 82.

3. Loi n° 2003-73 du 27 janvier 2003 relative à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008, *JORF*, 29 janvier 2003, p. 1749.

4. Hervé Coutau-Bégarie, « La diplomatie aérienne », op. cit.

5. Jean Doise et Maurice Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire 1871-1969*, Paris, Imprimerie nationale, 1987.

6. La seule étude disponible sur les enseignements tirés en matière de stratégie aérienne des opérations Manta et Epervier est celle du colonel Tilly, « Les opérations Manta et Epervier au Tchad », *Revue historique des armées*, 1992, n° 1, 1992, pp. 100 à 107. Une étude plus générale de Patrick Facon s'intéresse à l'Afrique, « Interventions extérieures, projection de force et de puissance aérienne : le cas de l'armée de l'Air en Afrique (1960-1990) », SHAA, *Aviation militaire. Survol d'un siècle*, colloque 7-10 juin 1999, École militaire, pp. 211 à 218.

7. Cf. « Les Etats-Unis perdent le leadership 1977-1979 », in Pierre Mélandri, *Une incertaine alliance. Les Etats-Unis et l'Europe, 1973-1983*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, pp. 166 à 221.

8. René Otayk, « La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne ? », *Politique africaine*, n° 16, décembre 1984, pp. 72 et 73.

9. Michel Jobert, emploie le terme de troupes « subrogées aux Américains » en parlant des soldats français en Indochine, cf. Michel Jobert, *Mémoires d'avenir*, Grasset, 1974, p. 63. Les Anglo-saxons emploient le terme de « *proxy forces* », voir Stephen G. Neuman et Robert E. Harkavy, *The lessons of Recent wars in the Third World*, Lexington Books, 1987, pp. 201 et suivantes.

10. Robert Buijtenhujs, « L'art de ménager la chèvre et le chou », *Politique africaine*, n° 16, décembre 1984, pp. 102 à 117.

11. Cf. Claude d'Abzac-Epezy et Jérôme de Lespinois, « Les interventions françaises au Tchad 1968-1990 », in Pierre Pascallon, *La politique de sécurité de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 47 à 68.

12. Jérôme de Lespinois, « La France et les Etats africains », in *L'œuvre militaire du général de Gaulle*, *Espoir*, n° 137, décembre 2003, pp. 105 à 112.

13. Jacques Isnard, « Le départ des troupes françaises du Tchad pourrait hâter la révision de la politique outre-mer », *Le Monde*, 1er octobre 1975.

14. Claude d'Abzac-Epezy et Véronique de Touchet, « L'aviation militaire française au Tchad, des origines à nos jours », *Revue historique des armées*, n° 4, 2001, pp. 113 à 126.

15. « Les "Mirage" de Tripoli », *Le Monde*, 12 avril 1990.

16. Entretien avec le général Guy Méry, le 11 décembre 1997.

17. Jacques Isnard, « Au Tchad, plusieurs centaines de soldats français participent à l'offensive contre le Frolinat », *Le Monde*, 3 juin 1978. Cf. l'excellent livre de Thierry Lemoine, *Tchad 1960-1990. Trente années d'indépendance*, Paris, Lettres du monde, pp. 112 à 127.

18. Voir le rôle du général Forest, commandant les forces françaises au Tchad, dans Nelly Mouric, « La politique tchadienne de la France sous Valéry Giscard d'Estaing », *Politique africaine*, n° 16, décembre 1984, pp. 86 à 101.

06-deLespinois.indd 48 9/21/09 2:45:21 PM

19. Colonel Spartacus, *Opération Manta, Tchad 1983-1984*, Paris, Plon, 1985, pp. 23 à 29.

20. André Foures, *Au-delà du sanctuaire*, Paris, Economica, 1986, p. 216 et « L'opération Manta en chiffre », *Air et Cosmos*, 22 octobre 1983, n° 972, p.37.

21. Colonel Tilly, op. cit., p. 104.

22. André Carbon, « La mise en service et la prise en compte des contre mesures ayant équipé les forces de combat de l'armée de l'Air, 1976 – 1993 », *La guerre électronique en France au XX^e siècle*, CHARME/Guerrelec/CEHD, Paris, 2002, pp. 83 à 95.

23. Voir le récit que fait le colonel Spartacus des circonstances de la mort du capitaine Croci, op. cit., pp. 125 à 140 et la version romancée de Germain Chambost, *Mirages au Tchad*, éditions Jean Picollec, Paris, 1991, 190 p.

24. Général Jean-Jacques Brun, « Une opération africaine : l'attaque du terrain de ouadiOuadi-Doum », *Les carnets de la sabretache*, n° 142, 4^e trimestre 1999, pp. 173 à 182.

25. Claude d'Abzac-Epezy et Véronique de Touchet, op. cit.

26. « Epervier : opération interarmée à dominante air, les spécificités de l'Arme aérienne », *Air Actualités*, mai 1986, n° 390, pp.12 à 15.

27. André Carbon, op. cit., « Pour remplacer le Martel, la France étudie l'achat d'un missile antiradar américain », *Le Monde*, 28 décembre 1994.

28. Thierry Lemoine, op. cit. p. 332 et Guy Penne, *Mémoires d'Afrique (1981-1998), Entretiens avec Claude Wauthier*, Paris, Fayard, 1999, pp. 313 à 315.

Lt Col Jérôme de Lespinois

Le lieutenant colonel Jérôme de Lespinois de l'armée de l'Air française (PhD en histoire, université de la Sorbonne, Paris) est chef de la division recherche-rayonnement du Centre d'études stratégiques aérospatiales (Ecole militaire, Paris). Il a occupé à la fois des postes d'enseignement et de recherche à l'université de la Sorbonne (1996-2005), au service historique de l'armée de l'Air (2002-2004) et au ministère des Affaires étrangères où il collabore à la publication des documents diplomatiques français depuis 2002. Ses thèmes de recherche portent sur l'emploi de l'arme aérienne dans les conflits récents, sur l'histoire de la stratégie aérienne et du concept de puissance aérienne.

Visitez notre site web
http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp